



# A vos cultures

N°14 – 17 mai 2023

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°14

Conseils service Agronomie

Conseils service Agronomie

### A RETENIR :

#### Colza :

Fin du suivi hebdomadaire.

Orge : La protection fongicide a dû être réalisée. Fin du suivi hebdomadaire.

Triticale : La protection fongicide doit être en place.

Blé : La protection du feuillage doit avoir été réalisée. L'oïdium reste présent sur certaines variétés mais en général avec de faibles surfaces nécrosées.

Au vu des cumuls de pluies de la semaine dernière, pour les blés au stade floraison cette semaine, le risque fusariose est élevé sur les précédents maïs et sorgho en non-labour, ainsi que sur les autres précédents avec variétés sensibles (note fusariose inférieure à 5).

Maïs et tournesol : Des dégâts de limaces toujours signalés, la météo leur est très favorable. A surveiller de près.

### COLZA

Fin du suivi hebdomadaire.

### ORGE

Fin de la surveillance hebdomadaire.

**La protection fongicide doit avoir été mise en place.**

### TRITICALE

Stades gonflement à pleine épisaison.

La météo (froid et humidité) reste propice à la rhynchosporiose.

**La protection fongicide doit avoir été réalisée.**

## BLE

Douze parcelles de blé ont été observées cette semaine. La majorité des parcelles ont atteint le stade épiaison. Un quart des douze parcelles sont au stade floraison.

### OIDIUM :

Des symptômes sont toujours relevés dans certaines parcelles, en particulier sur KWS SPHERE, KWS ULTIM et RGT SACRAMENTO, avec parfois des fréquences élevées. Toutefois les surfaces nécrosées restent faibles.





### SEPTORIOSE et ROUILLES :

La protection fongicide du feuillage doit avoir été mise en place ces dernières semaines.

### FUSARIOSES DES EPIS :

Le risque de contamination par les fusarioses dépend des conditions climatiques et notamment du cumul de précipitations autour de la floraison (+/-7 jours). Les Fusarium, responsables de l'accumulation de mycotoxines DON et de pertes de rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 19 et 29°C tandis que les Microdochium, qui ne produisent pas de DON mais peuvent être responsables de forts impacts sur le rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 12 et 21°C. Pour le développement des Fusarium, le précédent, la gestion des résidus et la sensibilité des variétés définissent le risque agronomique. Celui-ci est maximal pour des variétés sensibles ou des blés implantés après maïs sans broyage et enfouissement des cannes.

Les parcelles non irriguées qui entrent actuellement à floraison sont dans la tranche de cumuls de pluies sur -7j/+7j supérieures à 40 mm (prévisions à 5j comprises). Cela doit être pris en compte dans l'évaluation du risque de chaque parcelle, également fonction de la sensibilité de la variété et de la gestion des résidus.

Gestion des résidus*	Sensibilité variétale	Nombre	Pluie (mm) autour de la floraison (+/-7 jours)			
			<10	10-40	>40	
 Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol	Peu sensibles	1				
	Moyennement sensibles	3			T	
	Sensibles	3			T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2			
	Moyennement sensibles	3			T	
	Sensibles	3			T	
 Betteraves, pomme de terre, soja, autres	Peu sensibles	2				
	Moyennement sensibles	3			T	
	Sensibles	2			T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4			
Moyennement sensibles	2			T		
Sensibles	4			T		
 Maïs et sorgho fourrages	Peu sensibles	2				
	Moyennement sensibles	4			T	
	Sensibles	5			T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	6			
	Moyennement sensibles	5			T	
	Sensibles	6	T	T	T	
 Maïs et sorgho grains	Peu sensibles	2				
	Moyennement sensibles	3			T	
	Sensibles	4			T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5			
	Moyennement sensibles	6			T	
	Sensibles	7	T	T	T	

Grille de risque fusariose (source Arvalis Institut du Végétal)

**Pour les parcelles au stade début floraison cette semaine,** au vu des conditions météorologiques actuelles prenant en compte les cumuls de précipitations depuis les sept derniers jours et ceux à venir, nous vous proposons différentes stratégies :

**Parcelles ayant bénéficié d'un cumul de pluie de plus de 10 mm durant les 7 derniers jours avec précédents maïs ou sorgho sans labour (ou blés autres précédents dans secteurs avec forte proportion de semis de blé et de maïs sans labour)** intervenir début floraison avec :

**PROSARO/PIANO 1 l** (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 51 €

Rappelons que les solutions contenant du prothioconazole sont les seules efficaces à la fois sur les fusarioses du genre fusarium mais également microdochium nivale qui ne produit pas de mycotoxines mais dont les symptômes peuvent se retrouver sur feuilles et sur épis et qui en général contaminent les feuilles avant l'épi. Les températures fraîches actuelles lui sont favorables.

**Parcelles avec autres précédents (et secteurs avec faible proportion de semis de blé de maïs sans labour).** Dans ce cas, seules les parcelles ayant reçu un cumul de pluviométrie supérieur à 40 mm avec une variété sensible (note fusariose inférieure à 5) peuvent justifier une intervention avec soit :

**PROSARO/PIANO 0.6 l** (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) 31 €

Ou

**BALMORA 1 l** (tébuconazole 250 g/l) 18 €, dans le cas où un produit contenant du prothioconazole (KARDIX/VELDIG ou ELATUS ERA) a été appliqué au stade dernière feuille étalée

**Une seule application par an de spécialités à base de tébuconazole. Pour les parcelles ayant été protégées en T1 avec un produit à base de tébuconazole, intervenir avec un produit à base metconazole type Caramba Star (metconazole 90 g/l) 1 l/ha**

**Sur le volume de bouillie, 150 l/ha est le minimum à respecter pour assurer une couverture optimale de l'épi, et ce, quel que soit le type de buse utilisé ou l'adjuvant extemporané.**

Pour les parcelles plus tardives qui seront au stade début floraison la semaine prochaine, suivre le prochain bulletin, mais sur les précédents maïs et sorgho en non labour le risque devrait rester élevé.

### Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
KWS PERCEPTUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	6
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7		6,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
SU MOUSQUETON	3		7	7	6	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

**Notes maladies :** (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

**CECIDOMYIE ORANGE** : L'épiaison marque le début de la phase de risque du blé vis-à-vis de la cécidomyie. Le climat froid actuel est peu favorable aux vols mais **il est important d'installer les cuvettes jaunes dans les parcelles pour débuter la surveillance.**



Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : La cécidomyie orange est un insecte orange mesurant 2 à 3 mm dont les larves se nourrissent dans les épillets au détriment du grain provoquant des déformations et des pertes de rendement et de qualité. **Le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts.** Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Il existe une grille agronomique d'évaluation du risque à la parcelle.

Les symptômes, la grille de risque et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Cécidomyie orange du blé » disponible sur [http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche\\_accident/fiches\\_accidents.php?mode=fa&type\\_cul=1&type\\_acc=3&id\\_acc=38](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=3&id_acc=38)

Observation et seuil de nuisibilité : Le seuil d'alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observer le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l'intensité de leur activité de ponte. En termes de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, une larve/épi correspond à une perte d'1q/ha.

**Le choix d'une variété résistante est un moyen de lutte dont l'efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer ; citons par exemple les variétés CELEBRITY, FILON, KWS ULTIM, OREGRAIN, PILIER, PRESTANCE, PROVIDENCE, RGT MONTECARLO, RGT VIVENDO, RUBISKO, SY ADORATION et TENOR.**

## MAÏS et TOURNESOL

Les bio agresseurs de début de cycle semblent bien présents cette année (taupins, limaces...) avec l'humidité et températures fraîches actuelles qui freinent l'évolution rapide des stades.

### Limaces :

Les conditions météo actuelles sont favorables aux attaques de limaces. La surveillance est donc de rigueur et jusqu'au stade 6 feuilles du maïs. Les semis dans des sols motteux, bordures de bois, haies ou à proximité de cultures attractives (ex : colza) ou en présence de nombreux résidus végétaux peuvent favoriser leur présence.

**Si des dégâts sont observés et étant donné les conditions météo, une intervention peut être localement justifiée.**

En cas de morsures provoquant une perte foliaire significative, intervenir avec :

- **METAREX INO** (métaldéhyde 40 g/kg) 5 kgs/ha
- **METAREX DUO** (métaldéhyde 10 g/kg + phosphate ferrique : 16.2 g/kg) **5 kgs/ha**

En cas de pression émergente et présence de carabes, privilégiez une intervention plus sélective du bio agresseur avec :

- **IRON MAX Pro** (Phosphate ferrique : 24.2 g/kg) à une dose comprise entre 5 et 7 kg/ha en fonction de la pression limace et de la curativité recherchée.

Attention au positionnement de vos interventions, en cas de forts cumuls de pluies, la tolérance des granulés est de l'ordre de 60 mm.

La Chambre d'agriculture de l'Allier est garantie au titre du contrat responsabilité civile N° 32075969X2133.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) [https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap\\_fiches\\_action](https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action)
- Et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"  
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

*La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.*

***La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Christelle Johannel***

***Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr***

